

Termes de Référence

Appel d'offres – Évaluation finale du projet « Prévenir et lutter contre les violences sexuelles et sexistes à l'égard des enfants au Burkina Faso (2021–2026) »

Projet : Biig-yi-nere | **Pays :** Burkina Faso | **Bailleur :** Affaires mondiales Canada (AMC) | **Maître d'ouvrage :** Bureau international des droits des enfants (IBCR)

1. Contexte et justification

Le projet Biig-yi-nere, mis en œuvre entre 2021 et 2026 dans les régions du Yaadga (Nord), Koulisé (Centre-Nord), Bankui (Boucle du Mouhoun), Kadiogo (Ouagadougou), la région de Nando (centre Ouest) et la région du Guiriko (la région des cascades), vise à réduire les violences sexuelles et sexistes (VSS) à l'encontre des enfants, en particulier les filles, grâce à une approche systémique, participative et intersectorielle. Porté par l'IBCR avec l'appui d'Affaires mondiales Canada (AMC), il a contribué au renforcement des capacités des professionnels des secteurs étatiques, à l'autonomisation des enfants et à l'outillage des organisations communautaires dans la lutte contre les VSS.

L'évaluation finale constitue une étape cruciale pour documenter les résultats atteints, les apprentissages générés et les perspectives de durabilité et d'institutionnalisation des changements induits. Elle permettra également de nourrir la capitalisation de l'expérience et l'analyse des effets systémiques.

2. Objet du mandat

Le mandat vise à réaliser une évaluation finale externe, rigoureuse, inclusive et participative, selon les critères d'AMC (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact), en cohérence avec la note méthodologique de l'IBCR et le cadre de mesure du rendement (CMR) du projet.

L'évaluation devra également mettre en lumière les perceptions et dynamiques locales, les facteurs contextuels ayant influencé les résultats, ainsi que les leçons et recommandations pratiques pour de futures interventions.

3. Portée géographique et thématique

Géographie : régions du Yaadga (Nord), Koulisé (Centre-Nord), Bankui (Boucle du Mouhoun), Kadiogo (région du Centre), la région de Nando (centre Ouest) et la région du Guiriko (la région des cascades),

Cibles : Professionnel.le.s des secteurs étatiques (police, justice, travail social, santé, éducation, etc.), enfants (filles et garçons, membres ou non des comités), OSC, RPE, autorités locales.

Thèmes : VSS, participation des enfants, autonomisation, coordination sectorielle, outils et formations, durabilité institutionnelle.

4. Livrables attendus

N°	Livrable	Contenu minimum	Échéance indicative
1	Note de cadrage	Revue documentaire, plan d'échantillonnage, protocole méthodologique, outils de collecte	Fin septembre 2025

2	Rapport intermédiaire	Analyse préliminaire, tendances, difficultés et ajustements à mi-collecte	Mi-décembre 2025
3	Présentation atelier	Support PowerPoint synthétique des constats et recommandations	Début janvier 2026
4	Rapport final d'évaluation	Analyse croisant données qualitatives et quantitatives, selon les critères d'AMC et le CMR	Février 2026
5	Annexes techniques	Verbatim anonymisés, grilles d'entretien, outils, journaux de terrain, tableaux de bord	Mars 2026

5. Méthodologie – rappels clés

- Méthode mixte : analyse qualitative (entretiens, focus groups, MSC) et quantitative (questionnaires Kobo).
- Échantillonnage diversifié, triangulation des sources, attention aux biais (cf. annexe 7).
- Participation des enfants sécuritaire, inclusive, et éthiquement encadrée.
- Validation des constats avec les parties prenantes (cf. annexes 8 et 9).
- Analyse rigoureuse par critère d'évaluation et résultat du CMR.

6. Composition et profils de l'équipe (références vérifiables exigées)

Le soumissionnaire proposera **au minimum** :

Poste	Exigences minimales	Références vérifiables à fournir
Chef.fe de mission / Expert.e principal.e	• ≥ 10 ans d'expérience en évaluation de projets de développement (dont ≥ 5 en Afrique de l'Ouest). • Maîtrise démontrée des approches fondées sur les droits de l'enfant, le genre et l'intersectionnalité. • Connaissance avérée du contexte burkinabé et des standards OCDE-CAD. • Expérience des méthodologies mixtes (quali-quant) et excellent niveau de français écrit.	1. Page couverture + table des matières d'au moins 2 rapports d'évaluation récents (≤ 5 ans) où la personne apparaît comme chef.fe ou co-auteur.e. 2. Lettre de référence (ou courriel de confirmation) signée par un.e commanditaire pour chaque rapport, avec coordonnées complètes.
Spécialiste Genre & VSS	• ≥ 7 ans d'expérience pertinente en prévention/réponse VSS et analyses genre. • Compétence en animation sensible au genre et à la diversité. • Connaissance des dynamiques communautaires et institutionnelles de protection.	1. Extrait (1-2 p.) d'une étude/rapport traitant de genre ou VSS (auteur.ice identifié.e). 2. Contact vérifiable d'une organisation cliente (nom, fonction, e-mail, téléphone).
Statisticien.ne / Analyste data	• ≥ 5 ans d'expérience en analyse de données d'enquête (R/Stata/SPSS) et gestion KoboToolbox.	1. Capture d'écran ou export anonymisé d'un tableau de bord produit.

	• Capacité à produire tableaux, graphiques et tests statistiques descriptifs / inférentiels.	2. Référence écrite d'un.e superviseur.e (coordonnées).
Chargé.e logistique/éthique terrain	• Expérience terrain en coordination d'enquêtes (household surveys ou qualitatives). • Formation documentée aux principes éthiques de la recherche avec enfants.	1. Attestation de formation éthique/sauvegarde. 2. Référence d'un.e responsable de mission terrain.
Enquêteur.ice.s terrain (≥ 6, répartition régionale)	• Compétences en administration de questionnaires Kobo, animation de focus groups, prise de notes. • Bilinguisme (français + langue locale pertinente). • Parité hommes/femmes recherchée.	Liste nominative avec : région d'affectation, langue(s), 2 références vérifiables (nom, fonction, tél.) par personne.

NB : toutes les références doivent être joignables et prêtes à confirmer la qualité du travail dans un délai de 10 jours ouvrables après la clôture de l'appel. Toute référence non vérifiable ou non-joignable pourra entraîner un déclassement du dossier.

7. Budget et modalités de paiement

La proposition financière (format IBCR) indiquera **honoraires + frais terrain**. Paiements : 30 % à la signature ; 40 % après rapport intermédiaire validé ; 30 % à réception des livrables finaux.

8. Contenu des offres

1. **Proposition technique** (max 25 p.)
 - a. Compréhension du mandat et des documents annexés.
 - b. Ajustements proposés aux outils / plan terrain.
 - c. Plan qualité et gestion des risques.
 - d. Organisation de l'équipe ; matrice rôles-temps.
2. **Proposition financière** (tableau scindé honoraires / frais).
3. **Annexes** : CV signés, références vérifiables (3), attestation légale de constitution, preuves de capacité financière (optionnel).

9. Critères d'évaluation des offres

Domaine	Pondération	Sous-critères
Compréhension & pertinence	20 %	Lecture critique, valeur ajoutée, alignement Annexe A
Méthodologie terrain	25 %	Réalisme échantillonnage, qualité plan qualité, gestion éthique
Capacités & équipe	25 %	Expérience pertinente, références vérifiables, équilibre genre/local
Calendrier & gestion risques	10 %	Faisabilité, contingence, suivi qualité
Proposition financière	20 %	Compétitivité, ventilation claire, justification coûts

Seules les offres techniques ≥ 70/100 seront ouvertes financièrement.

10. Calendrier indicatif

Étape	Date limite indicative
Publication de l'appel d'offres (AO)	26 août 2025
Date limite pour recevoir les questions	6 septembre 2025
Réponses officielles de l'IBCR	10 septembre 2025
Remise des propositions complètes	15 septembre 2025 (23h59 GMT)
Présélection et entretiens (si applicables)	17–19 septembre 2025
Notification de sélection & contractualisation	22 septembre 2025
Réunion de lancement (kick-off)	25 septembre 2025
Formation des enquêteur-riche-s & validation finale des outils	30 septembre 2025
Collecte de données terrain	1er octobre – 16 novembre 2025
Rapport intermédiaire	12 décembre 2025
Atelier national de capitalisation	7-8 janvier 2026
Rapport final d'évaluation	20 février 2026

11. Règles éthiques et protection des données

Le prestataire retenu s'engage à respecter rigoureusement les normes éthiques et les obligations légales relatives à la protection des enfants, à la confidentialité des données, à la dignité des personnes interrogées et à la transparence du processus évaluatif. Il devra intégrer dans sa démarche une posture de sensibilité culturelle, de redevabilité, et de non-nuisance.

11.1. Principes directeurs à respecter

Le prestataire devra se conformer aux principes suivants :

- **Do No Harm (ne pas nuire)** : éviter toute situation pouvant mettre en danger les enfants ou les adultes consultés ;
- **Consentement libre, éclairé et réversible** : obtenir systématiquement le consentement des participants, et, pour les enfants, l'assentiment de l'enfant ET l'accord du parent, du tuteur ou d'un-e représentant-e habilité-e ;
- **Confidentialité et anonymat** : garantir que les données personnelles et les propos recueillis ne permettent pas d'identifier les individus, sauf autorisation explicite et encadrée ;
- **Protection de l'enfance** : signalement obligatoire et immédiat en cas de divulgation de situation de violence, conformément au protocole de protection du projet ;
- **Non-discrimination et inclusion** : veiller à la diversité des personnes consultées et à l'adaptation des outils selon les besoins (langue, âge, genre, niveau d'alphabétisation, handicap) ;
- **Participation libre et volontaire** : aucune personne ne doit être contrainte ou incitée de manière abusive à participer.

11.2. Cadres de référence et politiques

Le prestataire devra s'engager par écrit à respecter les documents et cadres suivants :

- Le **Code de conduite** de l'IBCR ;
- La **Politique de sauvegarde et de protection de l'enfant** de l'IBCR ;
- Le **Protocole éthique de collecte de données sensibles** du projet Biig-yi-nere (disponible sur demande) ;
- La **Charte de participation des enfants** (IBCR, 2024) ;
- Les **lignes directrices d'Affaires mondiales Canada (AMC)** en matière de protection des données et de redevabilité.

11.3. Modalités de traitement et de sécurisation des données

Le prestataire est responsable du respect des normes suivantes :

- **Stockage sécurisé** : les données doivent être stockées sur des supports sécurisés (ordinateurs protégés par mot de passe, serveurs sécurisés, clés USB chiffrées) ;
- **Accès restreint** : seules les personnes autorisées dans l'équipe d'évaluation ont accès aux données brutes ;
- **Transfert contrôlé** : toute transmission de fichiers devra être effectuée via des plateformes sécurisées (pas d'envoi par courriel non chiffré) ;
- **Durée de conservation limitée** : les données doivent être détruites dans un délai de 60 jours suivant la validation finale du rapport, sauf entente contraire documentée avec l'IBCR ;
- **Anonymisation systématique** : aucun nom ou information pouvant permettre d'identifier une personne ne doit apparaître dans les livrables.

11.4. Protocoles spécifiques pour les enfants et groupes vulnérables

- Des **formats adaptés** (jeux, dessins, récits guidés) devront être utilisés pour garantir l'expression libre et sécuritaire des enfants ;
- Une **non-mixité choisie** sera proposée pour certains groupes, en fonction du genre et de la sensibilité des sujets abordés ;
- Toute activité impliquant des enfants devra se dérouler **dans des lieux sûrs, adaptés, et avec une supervision conforme aux normes IBCR** ;
- En cas d'évocation de situation de violence, le **protocole de signalement rapide** devra être activé par le prestataire, en coordination avec le point focal protection du projet.

11.5. Engagement écrit et validation éthique

- Avant tout démarrage, le prestataire devra signer un **engagement éthique** et remettre un plan de gestion des risques éthiques.
- Ce plan sera examiné et validé par l'équipe projet et l'équipe SERA.
- Toute dérogation aux normes prévues devra faire l'objet d'une **demande écrite et motivée**.

12. Modalités de soumission

Les dossiers complets (PDF uniques pour technique et financier) seront envoyés à : rh.bf@ibcr.org avec objet « AO-Biig-yi-nere-2025 ». Aucune offre papier n'est acceptée.

13. Annexes

- **Annexe A – Note méthodologique détaillée de l'évaluation finale** ([version approuvée](#), août 2025)
- **Annexe B – Cadre de mesure du rendement (CMR)**

Les annexes sont disponibles en à la demande.